

# Projet pédagogique

## ALSH : Maison de l'enfance

### 2026



## Table des matières

Introduction .....	2
1 - La Maison de Quartier La Bellangerais .....	3
a) Une affiliation Léo Lagrange .....	3
b) Projet associatif de la Maison de Quartier la Bellangerais .....	3
c) Le diagnostic.....	4
2 - L'accueil de loisirs et son environnement .....	7
a) L'équipe d'animation .....	7
b) Les espaces d'accueil .....	8
i) Les extérieurs de la Maison de l'enfance (MDE) .....	8
ii) Les salles de La Maison de l'enfance.....	10
iii) Les structures partenaires.....	12
iv) Les parcs du quartier .....	12
3 - Objectifs pédagogique et moyens .....	14
a) Faire vivre aux enfants des temps de vacances, de découverte et de loisirs .....	14
b) Valoriser l'autonomie, l'implication et la parole des enfants à l'accueil de loisirs .....	15
c) Favoriser le lien parents-enfants et impliquer les parents à l'accueil de loisirs .....	16
4 - Projet de fonctionnement .....	17
a) Modalité d'inscriptions .....	17
b) L'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques .....	18
c) Sanctions éducatives et règles de vie .....	19
d) . Les activités dans et hors les murs.....	20
e) L'accueil et la communication avec les familles .....	21
f) Rôles et implication des enfants .....	22
g) La passerelle 8-12 ans .....	23
5 - Fonctionnement des mercredis .....	24
a) Le matin .....	24
b) Le midi .....	25
c) L'après-midi .....	25
d) Goûter et fin de journée .....	26
e) Les activités de la maison de quartier .....	26
6 - Fonctionnement des vacances .....	27
a. Matin.....	27
b. Midi et début d'après-midi .....	27
c. Après-midi et fin de journée .....	28

# Introduction

Vous aimeriez avoir une idée plus précise de ce qui sera proposé par l'équipe d'animation aux enfants qui sont inscrits à l'accueil de loisirs de la Maison de l'Enfance de la Bellangerais ? Alors ce projet pédagogique est fait pour vous !

Fruit d'une réflexion conduite par l'ensemble de l'équipe d'animation, le projet pédagogique :

★ C'est un document obligatoire qui fait partie du projet d'établissement et décline de manière concrète les conditions de mise en œuvre du projet associatif de la Maison de Quartier La Bellangerais et du projet éducatif de la Fédération Léo Lagrange.

★ C'est un document unique à chaque accueil collectif de mineurs mais toujours en accord avec nos valeurs !

★ C'est aussi un outil de management pour la direction enfance, un support de travail pour les équipes d'animation dans le suivi des conditions de déroulement et conduite de projets.

★ C'est un document clair et facile d'accès qui permet de donner du sens au travail des professionnels enfance, aux activités proposées et aux actes de la vie quotidienne.

★ C'est un document accessible aux familles qui présente les moyens mis en œuvre pour favoriser l'éveil, l'épanouissement et le développement de leurs enfants.

★ Enfin, c'est un contrat de confiance entre l'équipe pédagogique, les familles et les partenaires qui peut être amené à évoluer d'une période à l'autre.

Pour tous renseignements complémentaires, n'hésitez pas à nous contacter, nous restons à votre disposition via le mail : **[enfance@labellangerais.org](mailto:enfance@labellangerais.org)**

En vous souhaitant une bonne lecture,

L'équipe de la Maison de l'Enfance de la Bellangerais

# 1 - La Maison de Quartier La Bellangerais

## a) Une affiliation Léo Lagrange

L'affiliation avec la Fédération Léo Lagrange nous permet de fonder notre projet pédagogique sur leur projet éducatif. Nous allons alors retenir les valeurs qui correspondent au diagnostic de notre public et du quartier Bellangerais :

- La mixité : le projet éducatif Léo Lagrange met en évidence la notion de mixité en sens large (sociale, culturelle, des genres et générationnelle)
- Permettre de découvrir le monde en jouant
- Susciter et accompagner les désirs d'initiatives
- Permettre d'exalter l'imagination et d'enrichir les échanges

Le secteur enfance bénéficie d'une large gamme d'outils méthodologiques et pédagogiques sous forme de mallettes et de jeux qui garantissent aux enfants des activités privilégiant une pédagogie de l'expérimentation et de la découverte.

## b) Projet associatif de la Maison de Quartier la Bellangerais

Avec la Fédération Léo Lagrange, la MQB s'exprime également autour de valeurs d'éducation populaire fort.

### **Notre Raison d'Être**

La Maison de Quartier de la Bellangerais est un lieu vivant, ouvert à toutes et à tous. Espace de rencontre, d'initiatives et d'engagement, elle agit dans une démarche d'éducation populaire afin de favoriser l'émancipation individuelle et collective et de contribuer au bien-vivre ensemble dans le quartier.

Elle constitue un équipement de proximité au service des habitantes et habitants, en lien étroit avec la Ville de Rennes et les partenaires du territoire.

### **Nos valeurs**

Notre action s'appuie sur des valeurs fortes :

- **Solidarité et justice sociale**
- **Convivialité et proximité**
- **Citoyenneté et émancipation**
- **Inclusion et accueil sans discrimination**
- **Transition écologique et responsabilité collective**

Ces valeurs guident l'ensemble de nos choix, de notre gouvernance et de nos projets.

## **Les 4 axes de notre projet associatif**

### **Une dynamique au service du territoire**

En cohérence avec les orientations de la Ville et les axes de l'Espace de Vie Sociale (familles, seniors, participation des habitants, accès aux droits et transition écologique), la Maison de Quartier de la Bellangerais affirme son rôle :

- **Un lieu d'accueil, d'initiatives et d'engagement citoyen**
- **Un acteur du lien social et de la cohésion de quartier**
- **Un espace d'émancipation, de solidarité et d'innovation locale**

Son projet se décline en 4 axes :

- 1. Proposer une offre d'activités et de services de proximité, accessible à tous**
- 2. Encourager la participation citoyenne et la vie associative du quartier**
- 3. Favoriser le bien-vivre ensemble et l'émancipation tout au long de la vie**
- 4. Agir pour la transition écologique et un cadre de vie durable**

### **c) Le diagnostic**

- i) Une mixité social importante

Situé dans un quartier mêlant logements collectifs et maisons individuelles, le quartier de la Bellangerais présente une diversité de situations sociales et culturelles. Selon l'INSEE, il est réparti en plusieurs IRIS, allant de zones plutôt pavillonnaires à des secteurs où les familles disposent de ressources plus modestes. Cette configuration crée une véritable diversité au sein du quartier, notamment autour de lieux de rencontre comme la dalle commerciale et la Maison de Quartier de la Bellangerais (MQB).

Les professionnel·le·s de la maison de quartier observent que cette diversité se retrouve dans la manière dont les enfants et les jeunes fréquentent les activités proposées. Certains participent davantage aux activités organisées avec inscription, comme la danse ou la musique, souvent en complément de leur présence à l'accueil de loisirs. D'autres se retrouvent plus fréquemment dans les espaces publics du quartier (city-stade, dalle commerciale...) ou participent aux animations ouvertes et sans inscription proposées par la

maison de quartier (jeux en folie, fête de l'été...). Ces deux publics évoluent donc dans des espaces et des temps différents du quartier et ont peu d'occasions de se rencontrer.

Dans ce contexte, les sorties des enfants de l'accueil de loisirs vers l'espace jeunes prennent tout leur sens. Elles permettent de créer des temps de rencontre entre ces différents groupes d'enfants du quartier, de favoriser les échanges et de contribuer au développement d'une plus grande mixité culturelle et sociale entre les jeunes habitants du territoire.

ii) Les besoins spécifiques des enfants

L'accueil de loisirs prend en compte les besoins des enfants en s'adaptant à leurs tranches d'âge, à leurs rythmes et à leurs spécificités. L'organisation et les propositions d'activités sont pensées afin de favoriser leur bien-être, leur épanouissement et leur développement, dans le respect de chaque enfant.

iii) Un fort besoin d'action en lien avec la parentalité

La **Maison de Quartier La Bellangerais** place la parentalité au cœur de ses axes de travail. De nombreux dispositifs y sont mis en œuvre, tels que le LAEP (Lieu d'Accueil Enfant-Parent) ou le CLAS, afin d'accompagner les familles du quartier, dont le nombre est en augmentation depuis quelques années.

Les différents questionnaires et temps d'échange menés ont permis de constater que les familles expriment un fort besoin d'accompagnement, de lieux favorisant les échanges et les rencontres, ainsi que d'activités encourageant le lien familial et le bien-être.

L'accueil de loisirs s'inscrit pleinement dans cette dynamique et ce contexte, en proposant des actions variées autour de la parentalité, en cohérence avec les besoins identifiés des familles du territoire.

iv) Un besoin de s'émanciper vers l'extérieur

L'UNICEF souligne que le jeu et les activités en extérieur sont essentiels au développement global de l'enfant. Le temps passé dehors contribue à la santé physique, au bien-être émotionnel, au développement social et à l'épanouissement personnel. Le jeu en plein air permet aux enfants d'explorer leur environnement, de développer leur créativité, leur

autonomie et leur confiance en eux, tout en favorisant les interactions avec les autres et l'apprentissage du vivre-ensemble.

Cependant, plusieurs obstacles peuvent limiter ces moments de jeu à l'extérieur, comme le manque d'espaces adaptés, les contraintes de sécurité, les conditions météorologiques, le manque de temps ou encore la surprotection des adultes.

Pour faire face à ces difficultés, l'UNICEF encourage les structures éducatives à reconnaître le jeu extérieur comme un droit fondamental de l'enfant. Cela passe par l'aménagement d'espaces adaptés, l'accompagnement bienveillant des adultes et une organisation qui permet aux enfants de profiter régulièrement d'activités en extérieur dans un cadre sécurisant et adapté à leurs besoins.

## 2 - L'accueil de loisirs et son environnement

### a) L'équipe d'animation

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs est composée de 3 à 4 animateur.rice.s en fonction des besoins, d'une volontaire en service civique et d'un directeur.

Le directeur de l'accueil de loisirs assume différentes missions qui permettent le bon fonctionnement de la Maison de l'Enfance :

- Il est garant du cadre sécuritaire et pédagogique de l'accueil de loisirs
- Il encadre et accompagne l'équipe pour veiller à la cohésion et au bon fonctionnement
- Il est responsable de la veille sanitaire de l'accueil de loisirs
- Il élabore, met en œuvre et évalue le projet pédagogique
- Il assure le lien avec les familles et les partenaires locaux
- Il gère les plannings, les budgets et supervise les inscriptions
- Il soutient et forme son équipe dans l'élaboration et l'animation d'activités

Les animateurs encadrent les enfants tout au long de la journée et ont plusieurs missions bien spécifiques :

- Ils assurent la sécurité physique, morale et affective des enfants tout en favorisant leur bien-être et leur épanouissement dans le cadre des activités
- Ils proposent, préparent et évaluent des activités variées répondant aux besoins des différentes tranches d'âge
- Ils sont attentifs et savent s'adapter à chaque situation
- Ils informent les familles sur la journée de leur enfant
- Ils participent activement aux réunions d'équipe et sont aussi force de propositions
- Ils respectent les consignes données par la direction

Tous ensemble, ils travaillent pour garantir une expérience positive, bienveillante, éducative et sécurisée pour tous les enfants accueillis à la Maison de l'Enfance.

## b) Les espaces d'accueil

La Maison de Quartier est équipée d'un accueil de loisirs annexe situé au 5 squares Josselin, à 100m derrière le bâtiment principal. Cette annexe appelée Maison De l'Enfance (MDE) accueille les enfants dans trois salles et trois cours extérieures.

### i) Les extérieurs de la Maison de l'enfance (MDE)

Grâce à ses trois espaces extérieurs, la MDE offre aux enfants de nombreuses opportunités de s'épanouir en plein air. Chaque espace possède une fonction spécifique, permettant de proposer des activités variées et adaptées aux besoins des enfants.

- ❖ La cour de jeux, située à l'avant de la MDE, est principalement dédiée aux temps de jeux libres. Elle dispose d'une structure de jeux en bois de palettes, construite il y a quelques années, ainsi que d'un arbre aux branches basses permettant aux enfants de grimper en toute sécurité. Cette cour est majoritairement en herbe, ce qui peut en limiter l'utilisation en cas de fortes pluies.



- ❖ La cour d'activités, située à l'arrière de la MDE, est destinée aux jeux cadrés et aux activités organisées. Elle peut également être utilisée en temps de jeux libres lorsque la cour de jeux est impraticable. Cet espace, entièrement bétonné, permet la mise en place d'activités extérieures dès lors que les conditions météorologiques le permettent.



- ❖ Le terrain en herbe, situé à côté de la MDE, n'est pas délimité par un grillage. Il est utilisé pour des activités nécessitant de grands espaces. Son utilisation implique un balisage temporaire afin de garantir la sécurité des enfants à chaque séance.



L'ensemble de ces espaces extérieurs permet aux enfants de profiter régulièrement du plein air, favorisant leur bien-être, leur épanouissement et le développement de leurs capacités motrices et sociales.

## ii) Les salles de La Maison de l'enfance

La MDE dispose de trois salles intérieures ainsi que d'un hall d'entrée. À l'image des cours extérieures, chaque lieu a une fonction définie afin de répondre aux besoins des enfants.

- ❖ Le hall d'entrée fait office de vestiaire pour une partie des enfants de plus de six ans. Il est équipé d'étagères permettant aux enfants de déposer et de ranger leurs affaires de manière autonome. Ce lieu est également utilisé comme lieu de médiation, permettant la gestion de certaines situations individuelles ou collectives. À cet effet, des fauteuils ont été installés afin que l'équipe d'animation puisse s'asseoir à hauteur d'enfant et favoriser l'échange. Des boîtes à émotions, des casques anti-bruit ainsi que des jouets anti-stress sont mis à disposition pour aider les enfants à réguler leurs émotions.



- ❖ La salle d'activités manuelles remplit une double fonction. Elle accueille les activités manuelles et culinaires proposées par l'équipe d'animation sur les temps encadrés, mais permet également, lors des temps en autonomie, la réalisation de créations libres telles que des bracelets, des cabanes en carton ou d'autres productions variées. Cette salle est aussi dédiée aux temps de goûter et de repas.



- ❖ La salle de repos est consacrée au calme et à la détente (hors salle de sieste). Elle est identifiée comme un lieu calme et respecté comme tel. Les enfants peuvent y lire, jouer à des jeux de société, dessiner, colorier ou construire des cabanes. Le niveau sonore y est volontairement limité afin de garantir un endroit apaisant où les enfants peuvent se poser. Le temps calme y est organisé.



- ❖ La salle de danse est dédiée aux activités corporelles et aux jeux de motricité. Pensée comme un petit gymnase, elle sert également de lieu de repli pour les activités dynamiques en cas de mauvais temps. Elle permet aux enfants de se défouler à travers la musique, le mouvement et le jeu. Cette salle est aussi utilisée comme salle de sieste et de vestiaire pour les enfants qui dorment



L'ensemble des lieux a été réfléchi et organisé dans une démarche de bien-être, de respect des besoins et de sécurité des enfants. Le règlement de chaque salle est affiché sur les portes afin de garantir des repères clairs et un cadre cohérent pour tous.

### iii) Les structures partenaires

La bibliothèque de la Bellangerais est un acteur majeur du quartier. À chaque vacances, les enfants peuvent profiter d'animations adaptées à la thématique, comme le lecteur de contes qui fait peur pour Halloween ou des activités jeux de société lors de notre thématique autour des jeux.

Nous sommes également en lien avec la Ludothèque de Maurepas et le théâtre Lillico pour des projets culturels.

### iv) Les parcs du quartier

Le quartier de la Bellangerais dispose de plusieurs parcs et aires de jeux que nous fréquentons régulièrement. Ces espaces nous offrent l'opportunité de varier les environnements et de proposer des activités de plein air adaptées aux enfants.

Parmi les lieux du quartier, on peut citer :

- ❖ Parc de la Tauvrais : équipé d'une petite aire de jeux, d'une grande plaine et d'une zone boisée.
- ❖ Parc de Sibiu : comprenant une aire de jeux plus vaste ainsi qu'une grande plaine propice aux activités collectives.



- ❖ City-stade de la Bellangerais : particulièrement adapté lorsque les sols sont trop humides.
- ❖ Parc du Square Josselin : de taille plus modeste, mais situé à seulement deux minutes à pied de l'accueil de loisirs, ce qui permet de s'y rendre facilement pour le goûter, lors de sorties courtes ou entre deux averses.



Ces espaces s'inscrivent dans un environnement urbain plus large, à l'échelle de la ville de Rennes, qui offre également de grands parcs tels que le Parc de Maurepas, le Parc des Gayeulles, le Parc du Thabor ou encore l'Étang d'Apigné.

L'ensemble de ces lieux est facilement accessible grâce à un réseau de transports efficace, aux nombreuses pistes cyclables, à la coulée verte et au chemin de halage, favorisant ainsi les déplacements rapides en bus ou à vélo.

### 3 - Objectifs pédagogique et moyens

#### a) Faire vivre aux enfants des temps de vacances, de découverte et de loisirs

- ❖ Valoriser le dehors dans une démarche écoresponsable
  - Délocaliser toutes les activités à l'extérieur de l'accueil de loisirs dès que le temps le permet
  - Aménager les temps de vie quotidienne dehors (repas, sieste, temps calme...)
  - Permettre aux enfants de découvrir les parcs de la ville et du quartier
  - Proposer une sortie à la journée afin de faire découvrir différents lieux dans Rennes
  
- ❖ Proposer des activités diverses pour permettre aux enfants de découvrir différentes pratiques (culturelles, sportives...).

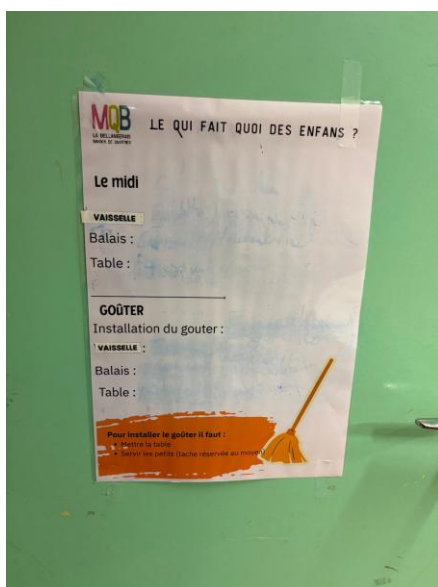
  - Emmener les enfants aux spectacles proposés à la Maison de Quartier ou dans d'autres lieux
  - Valoriser les sorties aux différentes bibliothèques de la ville et en particulier celle de la Bellangerais
  - Faire venir des intervenants extérieurs pour découvrir de nouvelles pratiques
  - Proposer des thématiques de projet à chaque période

  
- ❖ Permettre aux enfants de se reposer
  - Animation des temps calmes pour favoriser le repos
  - Mise à disposition de casques anti-bruit
  - Salle de calme dédiée pour permettre aux enfants de se poser à tout moment dans la journée
  - Ne jamais oublier que nous intervenons sur des temps de loisirs



## b) Valoriser l'autonomie, l'implication et la parole des enfants à l'accueil de loisirs

- ❖ Donner des responsabilités aux enfants sur les temps de vie quotidienne (goûter, repas...)
  - Mise en place du « qui fait quoi des enfants » pour déterminer qui installe, range et nettoie le repas et le goûter
  - Mise en place d'un responsable du temps, chargé de regrouper les autres enfants lors des différents temps de la journée
  - Construire et revoir régulièrement les règles de vie avec les enfants
  - Mettre en place des responsables du bien-être, qui pourront réguler les autres avec l'aide de l'équipe d'animation
  
- ❖ Laisser aux enfants la possibilité de choisir leurs activités
  - Mise en place d'un mur de parole afin que les enfants puissent exprimer leurs envies et leurs besoins
  - Affichage qui permet aux enfants de savoir s'ils ont le droit de prendre du matériel dans les placards.
  - Proposer plusieurs types d'activités parmi lesquelles les enfants peuvent choisir (manuelles, corporelles, sportives...)
  - Laisser du matériel en libre-service en créant une signalétique claire
  - Réaménager les salles par type d'activité
  - Permettre aux enfants de ne pas participer aux activités : “avoir le droit de ne rien faire”



## c) Favoriser le lien parents-enfants et impliquer les parents à l'accueil de loisirs

- ❖ Mettre en place des goûters et des veillées parents-enfants
  - Proposer un goûter parents-enfants par semaine pendant les vacances scolaires et chaque mercredi avant les vacances scolaires
  - Proposer des veillées parents-enfants avec des activités en lien avec la thématique abordée pendant la période
  
- ❖ Impliquer les parents au sein de l'accueil de loisirs
  - Demander aux parents lorsque nous avons des petits travaux
  - Se saisir du savoir-faire de certains parents dans les activités (cuisine, bricolage...)
  - Accompagner et sensibiliser les parents à participer aux instances de décision de l'association (conseil d'administration, bureau, groupe de travail...)
  
- ❖ Communiquer régulièrement sur les actions de l'accueil de loisirs
  - Informer les parents à chaque changement majeur du fonctionnement de l'accueil de loisirs
  - Mettre en place des feuilles de transmission pour que les animateur·rice·s d'ouverture et de fermeture puissent avoir les informations importantes concernant tous les enfants
  - Création et diffusion d'une newsletter à destination des parents, résumant en photos les activités de l'accueil de loisirs



## 4 - Projet de fonctionnement

### a) Modalité d'inscriptions

#### i) Modalité d'inscription générale

Les inscriptions et demandes se font via le **Portail Famille** sur <https://mq-la-bellangerais.portail-defi.net/>

**Documents à fournir obligatoirement pour chaque enfant avant sa présence au centre :**

Dossier d'inscription sur Défi (**attention à bien remplir la fiche médicale si nécessaire**)

- ❖ Ordonnance médicale (en cas de traitement, allergie)
- ❖ Attestation de quotient familial pour bénéficier d'un tarif adapté
- ❖ La fiche d'inscription et la photocopie du carnet de vaccination à jour (enfant née avant 2018 DT polio et enfant née à partir de 2018, 11 vaccinations obligatoires), sont à renouveler obligatoirement tous les ans en septembre.

#### ii) Modalité d'inscription à la passerelle

La Passerelle permet aux enfants de 9 à 12 ans de découvrir progressivement les activités proposées par l'**Espace Jeunes du Secteur Jeunesse**, tout en conservant un lien avec l'accueil de loisirs.

- ❖ Les mercredis

Deux modalités d'accueil sont possibles :

- **Option 1 : Accueil de loisirs sur le temps du midi uniquement**  
L'enfant est inscrit à l'accueil de loisirs uniquement pour le repas du midi. À partir de 13h30, il est pris en charge par l'équipe jeunesse pour participer aux activités de l'Espace Jeunes.
- **Option 2 : Accueil de loisirs midi et après-midi**  
L'enfant est inscrit à l'accueil de loisirs pour le midi et l'après-midi

#### ❖ Pendant les vacances scolaires

Le matin et le midi, les enfants de 9 à 12 ans sont inscrits à l'accueil de loisirs.

À partir de 13h30, deux possibilités sont proposées :

- L'enfant participe aux activités Passerelle, encadrées par l'équipe d'animation jeunesse. La prise en charge a lieu de 14h à 18h, avec un retour à l'accueil de loisirs en fin de journée. Dans ce cas, seuls le matin et le midi sont facturés (un supplément peut être demandé en cas de sortie). L'inscription aux activités Passerelle se fait directement auprès du service jeunesse. Le choix entre l'accueil de loisirs et la Passerelle reste souple et s'adapte aux besoins, au rythme et aux envies de chaque enfant.
- L'enfant reste toute la journée à l'accueil de loisirs avec le groupe des 6-12 ans. La journée complète est alors facturée.

## b) L'accueil des enfants en situation de handicap ou à besoins spécifiques

Par ses missions complémentaires à l'école, l'accueil de loisirs joue un rôle essentiel dans l'inclusion de tous les enfants. C'est pour cela que le projet pédagogique de la Maison de l'Enfance a été réfléchi et établi de façon à pouvoir accueillir, dans la mesure du possible, l'ensemble des publics et notamment les enfants en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques.

Pour que l'intégration dans le groupe puisse advenir, une adaptation des pratiques éducatives et des moyens est nécessaire. Ainsi, l'accueil de l'enfant en situation de handicap et/ou à besoins spécifiques ne pourra se faire qu'après la prise en compte de la singularité de sa situation.

En effet, nous pensons que lorsque la place de l'enfant en situation de handicap ou avec des besoins spécifiques est réfléchie en amont, dans une logique de pleine participation aux temps collectifs, alors les effets sont bénéfiques pour tous les enfants.

Ainsi, l'accueil de l'enfant ne pourra se faire qu'après un rendez-vous avec le directeur afin de pouvoir rédiger un protocole d'accueil individualisé (PAI). Il nous semble important que toutes les informations soient bien transmises pour accueillir au mieux votre enfant. Ce

rendez-vous doit avoir lieu au minimum 1 mois avant la première venue de l'enfant, de façon à anticiper le recrutement potentiel d'un animateur spécifique.

Vous pouvez nous joindre au 07.71.56.63.24 ou par mail à [enfance@labellangerais.org](mailto:enfance@labellangerais.org)

## c) Sanctions éducatives et règles de vie

### i) Règles de vie

L'élaboration des règles de vie est un temps important au sein de la Maison de l'Enfance. En effet, pour accompagner les enfants dans cette notion d'autonomie, un temps par groupe sur l'élaboration et l'évolution de ces règles de vie est indispensable.

L'équipe d'animation a défini les règles nécessaires au bon fonctionnement de l'ALSH et s'appuie sur un règlement affiché en permanence dans le hall ainsi que sur les portes des différentes salles. Toutefois, il est essentiel d'accompagner les enfants dans l'appropriation et la compréhension de ces règles de vie.

Des temps d'échange sont ainsi mis en place régulièrement, notamment les mercredis et au début de chaque semaine pendant les vacances scolaires. Ces moments permettent d'identifier ce que les enfants connaissent déjà, de recueillir leurs représentations et, si nécessaire, de compléter ou d'ajuster collectivement certaines règles.

L'objectif est de favoriser l'implication des enfants tout en contribuant à un climat respectueux et sécurisant au sein de l'accueil de loisirs.



### ii) Sanctions éducatives

Il arrive parfois des situations où les enfants ne respectent pas les règles de vie en collectivité que nous élaborons avec eux. Cela peut être un enfant qui s'énerve physiquement contre un autre enfant ou qui casse un objet volontairement par exemple.

Dans ce genre de situation nous préférons mettre en place des sanctions éducatives plutôt que des punitions. Il est en effet préférable de faire comprendre aux enfants les conséquences de leurs actes, et donc de s'engager dans une démarche de responsabilisation en les accompagnant dans la réparation de leurs erreurs.

- ❖ La sanction sera toujours adaptée à la gravité de l'acte et à l'âge ou au niveau de compréhension de l'enfant
- ❖ Elle aura toujours un lien avec la faute commise pour que l'enfant en comprenne le sens. Par exemple, si un enfant casse quelque chose, la sanction peut inclure de participer à sa réparation.
- ❖ Une sanction sera toujours dans le respect de l'enfant sans humiliation ni violence.

L'objectif pour nous adultes, sera d'accompagner chaque enfant dans sa gestion et l'expression de ses émotions pour qu'il développe ses compétences psycho-sociales.

## d) . Les activités dans et hors les murs

La MDE n'est pas uniquement un espace intérieur. Dans une démarche visant à favoriser le « dehors », nous cherchons à ce qu'un maximum d'activités et de temps de vie se déroulent en extérieur. Cette orientation implique une adaptation constante de l'équipe d'animation aux conditions météorologiques.

Dès que le temps le permet, les enfants sont accueillis dehors, que ce soit dans les cours ou dans les parcs du quartier. Les activités sont pensées et adaptées afin de pouvoir être réalisées à l'extérieur. Les activités physiques ne sont pas les seules concernées : des temps d'activités manuelles, de lecture ou d'expression peuvent également être proposés dehors. Les temps de vie quotidienne sont eux aussi aménagés en extérieur, tels que le goûter, les repas, les temps calmes, voire la sieste lorsque les conditions sont adaptées.

Pour nous, l'expression « dès que le temps le permet » ne se limite pas aux journées de grand soleil. Elle inclut l'ensemble des situations météorologiques compatibles avec la sécurité et le bien-être des enfants, comme un temps couvert, frais ou légèrement humide, dès lors que les enfants sont correctement équipés.

Pour rendre cela possible, la structure dispose de matériel adapté (chariots de transport, bidons d'eau, tables, etc.). Une attention particulière est également portée à l'équipement des enfants. Les familles sont ainsi sollicitées afin de fournir des vêtements et accessoires adaptés aux activités extérieures et à la météo.



## e) L'accueil et la communication avec les familles

### i) Des temps parents-enfants dédiés

Dans le cadre de notre dynamique autour de la parentalité, nous avons mis en place des temps dédiés aux moments partagés entre parents et enfants. Ces temps sont volontairement banalisés afin de favoriser la rencontre, l'échange et la convivialité.

Chaque mercredi précédant les vacances scolaires, ainsi que chaque vendredi pendant les vacances, nous organisons le « goûter des parents ». Tout au long de la journée, les enfants participent à la préparation du goûter, qui est ensuite partagé avec les parents à partir de 16h30. Ce temps a pour objectif de faciliter l'entrée des parents dans l'accueil de loisirs, de valoriser les actions des enfants et de favoriser les échanges entre les familles et avec l'équipe.

Par ailleurs, durant chaque période de vacances scolaires, au moins une veillée parents-enfants est organisée. Ces temps en soirée permettent de proposer des activités en lien avec la thématique de la période. Par exemple, lorsque la thématique porte sur le jeu, une soirée jeux de société est mise en place. Ces veillées renforcent le lien familial et encouragent des moments de partage autour d'activités communes.

## ii) Communication avec les familles

La direction de la Maison de l'Enfance communique avec les parents par différents moyens afin d'assurer une information claire, régulière et accessible à tous.

- ❖ Le site internet de la MQB permet de centraliser les informations et les documents importants, tels que le règlement intérieur, le projet pédagogique et les programmes des vacances.
- ❖ Les réseaux sociaux de la MQB (Instagram et Facebook) sont utilisés pour communiquer sur les temps forts de la structure, les dates d'inscription et les actualités.
- ❖ Les mails réguliers permettent de transmettre des informations pratiques aux familles, ainsi que d'envoyer le règlement intérieur et les programmes au début de chaque période de vacances
- ❖ La newsletter papier à destination des parents propose un retour sur chaque période de vacances, sous forme de textes et de photos, afin de valoriser les actions menées et les temps vécus par les enfants.
- ❖ Un groupe WhatsApp dédié aux parents des enfants de 9–12 ans de la Passerelle est également mis en place. Ces enfants fréquentent à la fois l'accueil de loisirs et l'Espace Jeunes. Ce groupe facilite la communication autour des activités proposées par l'Espace Jeunes et permet d'informer les parents des lieux et horaires de récupération des enfants (gymnase, MDE ou site d'Armorique).
- ❖ Sur le portail famille, vous trouverez le règlement intérieur, les programmes des vacances ainsi que le projet pédagogique

## f) Rôles et implication des enfants

### i) Une routine que l'on veut établir

À chaque début de journée et d'après-midi, les enfants commencent par **leur routine collective**. L'objectif est de créer un **temps collectif par tranche d'âge** (moins de 6 ans / plus de 6 ans), permettant à l'équipe d'animation de poser le cadre de la journée et aux enfants de s'exprimer sur ce qu'ils ressentent.

Les enfants s'installent et suivent cette routine :

- ❖ **Appel des enfants**

Pour vérifier que chacun est bien présent.

#### ❖ **Point émotions**

- **Pour les moins de 6 ans** : on se concentre sur les quatre émotions principales (joie, colère, tristesse et peur). Les enfants s'installent en ronde au sol et, à l'aide d'une roue des émotions, se positionnent chacun leur tour et peuvent expliquer ou non pourquoi ils se sont placés ainsi.
- **Pour les plus de 6 ans** : on ajoute des émotions comme le dégoût, le calme, la honte... Avec les cartes du jeu "*Les Zémotions*" conçu par Léo Lagrange, les enfants placent les émotions dans la pièce. Chacun choisit sa position et peut expliquer ou non ce qu'il ressent.

#### ❖ **Qui fait quoi ?**

Chaque semaine ou chaque jour, les enfants se répartissent les différentes tâches de la journée (voir annexe 2).

#### ❖ **Présentation du programme de la journée.**

C'est à ce moment que les enfants peuvent choisir les activités auxquelles ils souhaitent participer.

#### ii) Des salles aménagées pour répondre aux enjeux d'autonomie

Les trois salles ont été aménagées pour favoriser l'autonomie des enfants. Sur chaque placard, un système avec plusieurs émojis permet aux enfants de savoir s'ils peuvent prendre un objet seul ou non. Les matériaux en libre-service sont placés à leur hauteur.

L'organisation des salles encourage également l'autonomie, car elles sont désormais **séparées par type d'activité et non par tranche d'âge**. Cela permet à tous les enfants de choisir librement les activités auxquelles ils souhaitent participer.

## g) La passerelle 8-12 ans

Pour répondre aux enjeux et aux objectifs issus de notre diagnostic, nous avons mis en place depuis 2020 une passerelle entre les 9-12 ans du centre de loisirs enfance et du secteur jeunesse.

Tous les mercredis après-midi, ainsi que pendant les vacances, cette passerelle se réunit en salle Armorique pour des temps communs.

- Les enfants qui souhaitent fréquenter régulièrement l'espace jeunesse sont pris en charge à 13 h 30 par l'équipe d'animation jeunesse.
- Pour ceux qui souhaitent découvrir l'espace jeunesse, nous proposons régulièrement des temps de découverte ouverts à tous les 8-12 ans.

Les objectifs de ce dispositif sont :

- Faciliter le passage de l'enfance à l'adolescence.
- Favoriser le lien entre le public de la Maison de l'Enfance et celui du secteur jeunesse.
- Répondre aux besoins spécifiques de cette tranche d'âge en proposant des loisirs adaptés.

## 5 - Fonctionnement des mercredis

### a) Le matin

Le matin, l'équipe d'animation se réunit afin de préparer les activités et la journée des enfants. Il s'agit également d'un temps consacré au travail sur les objectifs et à la mise en œuvre du projet pédagogique.

Suite à la réunion, l'équipe d'animation se sépare pour aller récupérer les enfants aux écoles du secteur, selon le mode d'organisation suivant :

- RDV Jules Isaac maternelle : hall de l'école maternelle
- RDV Jules Isaac primaire : salle à gauche en entrant dans la cour de l'école maternelle
- RDV Jules Ferry maternelle : dans la classe de l'enfant
- RDV Jules Ferry primaire : devant l'entrée de l'école ; l'école prépare le groupe et nous le confie à notre arrivée.

## b) Le midi

### **12h15–13h15: Temps du repas**

Dépourvue d'une salle suffisamment grande pour accueillir tout le monde pour le repas à la Maison de l'Enfance, les enfants arrivent vers 12 h 30 à la Maison de Quartier.

Une fois les affaires déposées et le passage aux toilettes effectué, les enfants de plus de 6 ans se placent dans la salle comme ils le souhaitent. Les plus petits, quant à eux, s'installent ensemble afin de faciliter le service.

Nous servons des repas chauds commandés auprès d'un prestataire qui nous les livre tous les mercredis.

Pendant le repas, l'équipe d'animation désigne avec les enfants des « responsables de table », chargés de ranger et de nettoyer les tables à la fin du repas. Les enfants retournent à la Maison de l'Enfance uniquement lorsque les tables sont rangées et propres.

En ce qui concerne la vaisselle, un·e animateur·rice reste dans la salle avec quelques enfants afin de la terminer, puis ils reviennent ensuite à la Maison de l'Enfance.

### **13 h 15 – 13 h 30 : Retour à la structure**

Après le repas, les enfants retournent à la Maison de l'Enfance.

## c) L'après-midi

### **13 h 30 – 14 h 45 : Temps calme / sieste**

Les plus jeunes bénéficient d'un temps de sieste jusqu'à 15h, plus si nécessaire

Les plus grands profitent d'un temps calme adapté à leurs besoins.

### **À partir de 14 h 45 : début des Activités**

Des activités variées sont proposées aux enfants qui ont toujours au moins trois

propositions... Les enfants peuvent également exprimer leurs envies ou choisir un temps d'observation.

### **15 h : Réveil échelonné des plus jeunes**

Un temps d'échange autour des émotions peut être proposé avant la reprise des activités.

## **d) Goûter et fin de journée**

### **16 h 15 – 17 h : Goûter**

À 16 h, les enfants participent à la préparation du goûter, suivie du rangement des activités. De 16 h 15 à 17 h, le goûter est servi. La distribution est assurée et les enfants prennent ce temps ensemble. À l'issue du goûter, le rangement est effectué avec les enfants désignés durant le temps calme

### **17 h 15 – 18 h 30 : Départs échelonnés**

Les départs s'échelonnent progressivement. Des temps de jeux libres sont proposés en attendant l'arrivée des familles. Les enfants peuvent se servir. La journée se termine par le rangement des salles, et la structure ferme une fois que tous les enfants sont partis.

## **e) Les activités de la maison de quartier**

L'accueil de loisirs, rattaché à la MQB, offre aux enfants la possibilité de participer aux ateliers proposés par la Maison de Quartier (danse, musique, parcours découverte, théâtre...) tout en fréquentant la structure.

Pour assurer cette organisation, un membre de l'équipe ou un salarié de la Maison de Quartier accompagne les enfants sur leurs temps d'atelier puis les raccompagne ensuite.

Ce dispositif favorise l'accès à des pratiques culturelles variées tout en maintenant leur inscription à l'accueil de loisirs.

## 6 - Fonctionnement des vacances

### a. Matin

#### **8 h 30 – 9 h 30 : Accueil échelonné des enfants et des familles**

Les enfants sont accueillis progressivement. Ils déposent leurs affaires dans le hall puis peuvent profiter de temps de jeu libre. Les pique-niques sont à confier à l'équipe à l'arrivée.

#### **9 h 30 – 10 h : Temps d'échange et présentation de la journée**

Un temps collectif est proposé afin que chacun puisse exprimer son humeur et prendre connaissance du programme de la journée.

#### **10 h – 11 h 30 : Activités du matin**

Des activités variées sont proposées et les enfants peuvent choisir ce qu'ils veulent faire à partir de plusieurs propositions. Les enfants peuvent également suggérer des idées ou choisir d'observer s'ils le souhaitent.

#### **11 h 30 – 12 h : Temps libre**

### b. Midi et début d'après-midi

#### **12 h – 13 h 15 : Repas**

Durant les vacances scolaires, aucun prestataire extérieur n'intervient pour la restauration. Nous demandons donc aux familles de prévoir un repas pour leur enfant, à apporter dans un sac isotherme.

Des micro-ondes sont mis à disposition sur place afin de réchauffer les plats si nécessaire.

Les repas sont organisés en deux services, en raison de la capacité d'accueil des locaux :

- Les enfants de moins de 6 ans déjeunent à 12 h.
- Les enfants de plus de 6 ans déjeunent à 12 h 30

Pendant les vacances, les repas ont lieu à la Maison de l'Enfance (MDE), contrairement aux mercredis où ils se déroulent à la Maison de Quartier. Cette organisation permet de limiter les déplacements et de respecter davantage le rythme des enfants.

### **13 h – 15 h : Sieste et temps calme**

Les plus jeunes bénéficient d'un temps de sieste.

Les plus grands profitent d'un temps calme avec différentes propositions adaptées. Les activités commencent vers 14h30 pour eux

## **c. Après-midi et fin de journée**

### **13 h 30 – 14 h 45 : Temps calme / sieste**

Les plus jeunes bénéficient d'un temps de sieste.

Les plus grands profitent d'un temps calme adapté à leurs besoins.

### **À partir de 14 h 45 : Activités**

Des activités variées sont proposées. Les enfants peuvent également exprimer leurs envies ou choisir un temps d'observation.

### **15 h : Réveil échelonné des plus jeunes**

Un temps d'échange autour des émotions peut être proposé avant la reprise des activités.

### **14 h 45 – 16 h : Activités de l'après-midi**

Reprise des activités, toujours dans une démarche de participation et de respect du rythme de chacun.

### **16 h 15 – 17 h : Goûter**

Le goûter est pris collectivement, suivi d'un temps de rangement. Le goûter est fournis par l'accueil de loisir

### **17 h 15 – 18 h 30 : Départs échelonnés**

Les enfants sont accueillis en jeux libres jusqu'à l'arrivée des familles.